

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2759 - JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

DENIS SASSOU N'GUESSO :

Le Pool, Donald Trump et la Libye...

De retour d'Addis-Abeba, en Ethiopie, où il a été désigné par ses pairs pour diriger le comité africain de haut niveau sur la Libye, le président Denis Sassou N'Guesso a, au cours d'un entretien avec la presse, éclairé l'opinion sur les mécanismes de sortie de crise dans ce pays ravagé par une guerre civile depuis la chute de Mouammar Kadhafi, en 2011.

Le chef de l'Etat a aussi évoqué la victoire de Donald Trump à la présidentielle américaine du 8 novembre. Après l'avoir félicité, il a souhaité que les Etats-Unis poursuivent leur coopération avec l'Afrique. Sur la situation dans le Pool, le président de la République a appelé la population de ce département à soutenir l'action du gouvernement dans la traque de Ntoumi afin qu'il réponde de ses actes devant la justice.

Pages 3 et 7 -



ENTREPRENEURIAT

Rachel Food se lance dans la semi-industrialisation de produits locaux



Rachetée Rachel Kombela

Spécialisée dans l'emballage moderne des produits locaux, notamment le piment séché, le saka-saka frais, la pâte d'arachide et le foufou, Rachel Food, une petite et moyenne entreprise, a annoncé étendre sa gamme en vue de sa commercialisation sur le marché extérieur.

« Très prochainement, nous envisageons de mettre dans les emballages d'autres produits tels que le manioc et la purée de piment », a-t-elle déclaré, ajoutant que ces produits seront mis dans des emballages estampillés de la marque de son entreprise. [Page 3](#)

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Donald Trump déjoue tous les pronostics

Huit ans après l'élection de Barack Obama, premier président noir qui avait suscité une immense vague d'espoir à travers le pays, le républicain populiste de 70 ans, taxé de sexisme et de xénophobie par ses adversaires, l'a emporté sur la démocrate Hillary Clinton qui espérait devenir la première femme présidente des Etats-Unis.

Donald Trump a ainsi déjoué tous les pronostics et finalement relativisé les postures d'analystes, médias et instituts de sondage qui le donnaient perdant dans plusieurs cas de figure. Au lendemain de cette victoire inattendue, le monde se demande à peu près de quoi demain sera fait.

Pages 6-7



DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Des dispositions pour développer la pêche et l'aquaculture

Avec un financement de huit milliards de francs CFA, le Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales est considéré comme un pilier essentiel de l'amélioration de la production des produits halieutiques et de leur transformation.

En vue de lui donner des meilleures chances de succès, le ministre de l'Agriculture, de

l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture a lancé hier une session de formation. Objectif : donner aux cadres en charge du projet la maîtrise des procédures administratives, financières, de suivi et évaluation et de passation des marchés.

« Nous voudrions que la gouvernance de ce projet se base sur des procédures sûres et maîtrisées et une transpa-

rence acquise, afin d'assurer le succès attendu », a martelé le ministre Henri Djombo.

Page 3

ÉDITORIAL

Et Donald Trump ...

Page 2

ÉDITORIAL

Et Donald Trump ...

Le peuple américain ayant choisi librement non seulement d'installer, pour au moins quatre ans, Donald Trump à la Maison Blanche, mais également de donner aux Républicains la majorité au sein des deux chambres du Congrès la messe, comme on dit en langue populaire, est dite. À nous donc, maintenant, d'en tirer les conclusions afin que les relations entre le Congo et les Etats-Unis se renforcent au lieu de se distendre comme on avait pu le craindre ces derniers mois lorsque nos concitoyens approuvèrent la réforme des institutions que leur proposait la plus haute autorité de l'Etat.

Dans le nouveau contexte créé par l'élection de Donald Trump deux évidences s'imposent clairement :

° La première est que les Etats-Unis vont devoir centrer leur regard sur l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier. La déstabilisation qui menace la Centrafrique, le Gabon, la République démocratique du Congo, menace dont les diplomates américains présents sur place mesurent la gravité, risque à tout instant de provoquer un séisme politique, économique et social, que la Maison Blanche ne peut plus ignorer.

° La deuxième est que le Congo, le Rwanda, l'Angola s'affirment de plus en plus comme les garants de la paix et de la sécurité dans cette partie du monde. Dotés d'institutions stables ces trois pays sont des partenaires incontournables que la puissante Amérique a tout intérêt à soutenir dans leur patiente quête du développement durable en évitant, comme le fait toujours, hélas !, la vieille Europe, de s'ériger en donneuse de leçons.

Le nouveau président des Etats-Unis n'a pas, c'est vrai, l'expérience du pouvoir et la connaissance des affaires internationales dont pouvait se prévaloir sa challenger Hillary Clinton, mais l'appareil d'Etat américain est suffisamment puissant, organisé, informé pour l'aider à mesurer très vite l'importance stratégique de l'Afrique centrale. Si, dans le même temps, la diplomatie congolaise s'active sur place, c'est-à-dire à Washington, l'on peut être certain que les relations entre la Maison Blanche et Brazzaville se resserreront fortement dans les mois à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

Henri Djombo déplore le manque d'investissements dans les aires protégées

Répondant aux préoccupations des sénateurs le 8 novembre sur les questions liées à l'environnement, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture, Henri Djombo, représentant son collègue de l'Économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Rosalie Matondo, a déploré le manque d'investissements dans les aires protégées qui sont pourtant des espèces emblématiques pour le Congo.

Le Congo, a-t-il rappelé aux sénateurs, est entré dans ce processus depuis l'ère coloniale pour préserver un certain nombre des terroirs et espèces emblématiques et endémiques ainsi que les paysages qui présentent des caractéristiques spécifiques. « *Cependant, nous n'investissons pas beaucoup dans la gestion des aires protégées* », a-t-il regretté.

Henri Djombo a dit espérer que les sessions budgétaires à venir accorderont des crédits au gouvernement pour la gestion de ces dernières, en tenant compte de leurs fonctionnements et de leurs besoins lorsqu'on sait que celles-ci sont de nos jours du ressort du développement touristique pour le Congo. « *D'où, il faut investir dans ce domaine en vue d'augmenter son potentiel* », a renchéri le ministre d'Etat.

S'agissant de la déforestation, il a fait savoir que le Congo lutte de mieux en mieux contre ce phénomène avec la participation des populations riveraines dans le cadre de la gestion durable des forêts et l'accroissement des stocks de carbone (REDD+).



Le Congo, a indiqué le ministre d'Etat, a été parmi les huit destinations touristiques du continent et ce qu'il peut attendre de ces avancées de la préservation de son environnement, c'est beaucoup de choses parmi lesquelles les bénéfices financiers.

Il y a beaucoup de projets dans lesquels le Congo investit avec le concours des partenaires étran-

gers, a-t-il signifié. Enfin pour clore son propos, le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage de la Pêche et de l'Aquaculture, a déploré l'occupation anarchique de la forêt d'Eucalyptus de Pointe-Noire par les Congolais qui y bâtissent des maisons.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndonga, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

La population invitée à soutenir le gouvernement dans la traque de Ntoumi

Le président Denis Sassou N'Guesso a lancé, le 9 novembre à Brazzaville, un appel aux populations et dirigeants politiques du Pool de rejoindre le gouvernement dans ses efforts de recherche en vue de l'arrestation du pasteur Ntoumi et de ses partisans.

« Je dois demander aux populations et aux dirigeants politiques du Pool de se mettre avec le président pour isoler Ntoumi et ses partisans. Que nous nous mettions tous à le rechercher dans les buissons des forêts où il se cache et qu'on le mette hors d'état de nuire », a-t-il déclaré.

Pour le chef de l'Etat congolais, le Pool ne vit pas actuellement une situation de crise mais plutôt une forme de banditisme. « Pour moi, il n'y a pas de crise. Le pays va continuer sa marche et va se construire. Le programme que le président a annoncé pour le peuple va se réaliser », a-t-il indiqué.

S'adressant toujours aux populations et dirigeants politiques du Pool, le président de la République a souligné qu'« au lieu de fuir, d'avoir peur, ils ne peuvent pas jouer double jeu. Ils doivent prendre position clairement. Qu'ils se mettent avec le



Denis Sassou N'Guesso

président. On isole Ntoumi, on le cherche comme tous les bandits. On ne va pas le tuer mais, on l'emmènera à la justice et il répondra de ses actes ».

Le pasteur Ntoumi et ses partisans se sont retranchés dans le Pool après les attaques du 4 avril dernier dans les quartiers sud de Brazzaville. Ces attaques ont fait 17 morts dont des éléments de la police, ainsi que d'importants dégâts matériels. Depuis leur retranchement dans le Pool, le pasteur Ntou-

mi et ses fidèles multiplient des exactions. Ils attaquent les positions de la force publique, arrêtent les populations civiles et incendient des véhicules de particuliers sur la voie publique. Le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala Oko avait émis un mandat d'arrêt contre le pasteur Ntoumi et deux de ses lieutenants, notamment Gozardio son frère cadet et le pasteur Elie.

Christian Brice Elion

PÊCHE ET AQUACULTURE

Les cadres se forment pour booster le secteur

Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture a organisé un atelier de renforcement des capacités en gestion à l'endroit du personnel du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PDPAC).

Assurée par la fondation rurale de l'Afrique de l'ouest, ce séminaire de dix jours a pour objectif de fournir à ces cadres des outils de travail indispensables au démarrage effectif du Pdpac. Ces derniers devront, à la fin de cette formation, être à même d'élaborer, entre autres, des manuels de procédure administrative et financière et de suivi évaluation; le plan de communication; le programme de travail annuel budgétisé, ainsi que le plan de passation des marchés. « La formation des cadres impliqués dans la gestion du Pdpac est une nécessité pour la modernisation de la pêche et de l'aquaculture dans notre pays. Nous voudrions que la gouvernance de ce projet se base sur les procédures sûres et maîtrisées et une transparence acquise, afin d'assurer le succès attendu de ce grand projet », a souligné le ministre de tutelle, Henri Djombo,

à l'ouverture des travaux, le 9 novembre à Brazzaville.

Rappelons que le coût global de ce projet est de plus de huit milliards FCFA. Il est constitué d'un prêt du Fida de plus de trois milliards FCFA, du don de cette organisation internationale de 250 millions FCFA, plus une contribution du gouvernement congolais à hauteur d'un milliard FCFA. A cela s'ajoute la contribution des bénéficiaires élevée à plus d'un milliard FCFA.

Le Pdpac vise à accroître les revenus des petits pêcheurs tout en favorisant une gestion durable des pêcheries, pour assurer une pêche plus productive. Le projet vise également à moderniser la transformation et la commercialisation des produits halieutiques en vue d'assurer la sécurité alimentaire, de créer des emplois et de lutter contre la pauvreté.

Pour rappel, le Fida est un organisme des Nations unies ayant pour mission de combattre la pauvreté et la faim dans les pays en développement, en élargissant notamment l'accès des ruraux pauvres aux services financiers, aux marchés, à la technologie, à la terre et à d'autres ressources naturelles.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRENEURIAT

Rachel Food commercialise ses premiers produits

L'une des lauréats du concours startupper de Total Congo, Rachetée Rachel Kombela, promotrice de la marque Rachel Food, a procédé le 9 novembre, à Brazzaville, à la présentation officielle au public des produits de sa société.

Cette petite entreprise de près de onze agents est engagée dans le domaine agroalimentaire en mettant dans les emballages modernes le piment séché, le saka-saka frais, la pâte d'arachide et le fofou. À en croire sa promotrice, sa société envisage d'élargir, dans les tout pro-

chains jours, sa gamme de produits locaux.

« Notre ambition est de valoriser les produits locaux congolais. Nous souhaitons que ces produits soient vendus plus tard dans les supermarchés africains, européens et asiatiques. Très prochainement, nous envisageons de mettre dans les emballages le manioc et la purée de piment », a-t-elle expliqué.

Rachetée Rachel Kombela a informé le public que sa société s'approvisionne en emballage au Cameroun. « Ce sont des emballages très

modernes et bien appréciés par plusieurs spécialistes. Progressivement, nous aurons des emballages joliment estampillés de la marque de notre société », a-t-elle dit. Répondant à une question sur les difficultés qu'elle rencontre au quotidien, la promotrice de Rachel Food a indiqué qu'elles sont multiples. La société est dans une phase expérimentale, a-t-elle renchérit.

Agée de dix-neuf ans, la promotrice de Rachel Food dit avoir eu l'idée d'industrialiser les produits locaux congolais à l'âge de treize ans lorsque, à cause des étapes pré-



Rachetée Rachel Kombela

cedant la cuisson finale du plat de saka-saka, sa mère n'avait pas pu le lui offrir à cette journée festive.

De son côté, la directrice générale de Total Congo, Anne Françoise, a rappelé que la société pétrolière a lancé un appel à candidature, en novembre 2015, pour un concours startupper dans trente-quatre pays africains. Ce test, a-t-elle déclaré, a pour but de promouvoir et d'appuyer la création des entreprises dans les pays africains où Total est installé.

Au Congo, a-t-elle poursuivi, To-

tal avait reçu soixante-dix dossiers de candidature. Au final, trois entreprises ont été retenues, parmi lesquelles Rachel Food. Anne Françoise a indiqué par ailleurs que Total a assuré le suivi et l'appui financier de ces trois lauréats. « Nous sommes contents que Rachel lance aujourd'hui la commercialisation de ses produits après avoir suivi nos conseils et bénéficié de notre encadrement », a-t-elle indiqué.

Roger Ngombé



Les produits de Rachetée Rachel Kombela

EDUCATION CIVIQUE

La jeunesse éduquée sur le harcèlement en milieu scolaire

La conférence-débat tenue récemment à l'AOGC par la fondation «Harris Oyo» marque le lancement d'un vaste programme d'activités à long terme dans tous les établissements scolaires et universitaires de Brazzaville puis d'ailleurs. Ce programme consiste à tirer la sonnette d'alarme sur la gravité du phénomène de harcèlement en milieu scolaire, en vue d'inciter la jeunesse scolaire et étudiante à en prendre conscience.

Organisée par la fondation Harris Oyo, cette conférence-débat visait à donner également la parole aux élèves et étudiants afin qu'ils s'expriment. Puis par la même occasion, elle permet de détecter les différentes formes d'harcèlement.

Dans son discours d'ouverture, le président de cette fondation a précisé à l'auditoire que cette activité s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et de la conscientisation de la jeunesse étudiante à ce fléau hideux du 21^e siècle qui ne cesse de décimer l'avenir de la jeunesse congolaise.

Le harcèlement, a-t-il indiqué, se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se trouve aussi au sein de l'école et entre élèves. Elle est le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des

messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement. Parmi d'autres facteurs qui peuvent favoriser, accroître ou induire des situations de cyber-harcèlement, il y a aussi l'usage de nouvelles technologies. En effet, d'après une étude exploratrice menée en 2004 au Congo, il a été constaté que 52,5% des sujets féminins et 47,5% d'hommes disent avoir été victime de harcèlement. C'est ainsi qu'au regard de l'évolution exponentielle de ce phénomène social, l'État s'est doté d'un arsenal juridique visant à endiguer ledit phénomène. Il s'agit entre autres des lois n°18-60 du 15 janvier 1960 portant protection de la moralité de la jeunesse congolaise ; communément appelée « Loi Portela » ; et n°15-66 du 22 juin 1966 modifiant la loi n°19-64 du 13 juillet 1964 sur la protection des élèves mineurs ...

Mais, en dépit de l'existence de ces instruments juridiques inhé-



Romi Oyo, président de la Fondation Harris Oyo, disant non au harcèlement en milieu scolaire

rents à la lutte contre le harcèlement, la population congolaise en général et la jeunesse en particulier méconnaissent la loi en vigueur, a précisé Romi Oyo.

Quatre communications pour éduquer la jeunesse sur le harcèlement

Quatre communications faites par les experts ont éduqué la jeunesse sur le harcèlement en milieu scolaire. M. Jyer Magnondo du point focal national mouvement jeunesse action (Acbej) est intervenu sur le sous-thème : « Les violences sexuelles : causes, manifestations et conséquences » ; Evariste Moudikaboka, coordonnateur de l'unité de gestion des projets à la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation de Brazzaville, sur le sous-thème : « La loi scolaire et la protection de l'élève ou étudiant » ; madame Grâce Otilibili, conseillère nationale du mouvement action jeunesse (Acbej) a présenté : « Les moyens de défense contre le harcèlement » ; et enfin M. Moke Loamba, sociologue et défenseur des droits de l'Homme (Adhuc) a exposé sur : « Les jeunes et les droits de l'homme ».

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE











L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassous Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

TRIBUNE LIBRE

Evaluation des politiques de développement économique : vers la promotion de la saine administration?

Les politiques de développement économique des pays ont généralement deux finalités majeures: améliorer le bien-être des populations, en réduisant la pauvreté, et accroître leurs capacités à participer à la décision de la Cité, en réformant les institutions nationales, pour garantir l'équité sociale. La première finalité relève de la manière dont les gouvernants exercent leur pouvoir économique, la deuxième concerne leur manière de gouverner ou d'organiser, de gérer et de conduire les institutions nationales dans une logique de saine administration. Comment évalue-t-on les performances de ces politiques?

1) De l'évaluation: Depuis 1980, la Banque Mondiale attribue une note annuelle, appelée « CPIA » (Country Policy and Institutional Assessment) qui mesure la performance de ces politiques dans chacun des 181 pays en développement, afin de déterminer l'allocation des prêts à taux zéro et des donations pour les 39 pays africains éligibles à l'aide de la Banque mondiale, dans le cadre de l'Association Internationale de Développement (IDA), datant de 1960.

Cette note est composée de seize indicateurs, regroupés dans quatre domaines des politiques structurelles et des institutions publiques, de la gestion économique, et des politiques d'inclusion sociale et d'équité. Pour chaque indicateur, les pays sont notés de 1 à 6. La moyenne des notes permet de classer les pays.

2) Des résultats: Le rapport de la Banque mondiale (2016) montre que l'Afrique subsaharienne a un score de 3,2 sur 6 en 2015. Aucun pays de l'Afrique centrale évalué n'atteint cette moyenne, alors que les performances des politiques de développement économique se dégradent au Cameroun, qui n'atteint que 3,1 sur 6 en 2015, contre 3,95 en 2012, au Congo (3 contre 3,37), au Tchad (2,8 contre 3,28) et en RCA (2,5 en 2015, contre 2,97), sauf en RDC, qui enregistre un léger progrès (3 contre 2,97), quand le Rwanda arrive en tête de l'Afrique subsaharienne avec une note de 4 sur 6 en 2015, contre 4,59 en 2012, en perdant presque un point. Les taux de pauvreté dépassant plus de 50% dans la plupart des pays de la sous-région, contrastent avec leurs importantes recettes minières, douanières et fiscales, alimentant l'iniquité sociale.

3) En cause, la corruption érigée en principe de gouvernement, qui fait de l'Afrique l'une des régions les plus corrompues du monde. Sur les 52 pays africains évalués par l'ONG Transparency International (2015) parmi les 168 pays du monde, 6 seulement ont une note supérieure ou égale à la moyenne (50 points). Le Botswana (28e rang mondial) arrive à la première position en Afrique subsaharienne, avec un score de 63 points, gagnant 3 rangs par rapport à 2014, quand la moyenne de la sous-région n'est que de 43 points.

En Afrique Centrale, le Gabon arrive en tête en occupant le 99e rang mondial, suivi du Cameroun (130e), de la RCA (145e), du Congo (146e), du Tchad et de la RDC (147e), ainsi que de l'Angola (163e). Dans ces différents pays, les autorités ont pourtant mis en place des organes spécifiques de contrôle et de régulation de ce fléau endémique. Mais, les fonctionnaires chargés de lutter contre la corruption sont souvent ceux qui l'organisent et qui en bénéficient le plus, sous le regard complaisant de la Justice.

L'environnement institutionnel des pays concernés est fragilisé par les conflits et l'instabilité politiques, indicateurs du déficit de « Bonne gouvernance », et surtout, de la prédation dans la chaîne de la décision administrative. Les contre-performances trouvent, alors, davantage leurs racines dans la culture de prédation que dans la baisse conjoncturelle des cours des matières premières dans ces économies rentières. Les ressources publiques détournées par les réseaux de corruption qui auraient pu être investies plus efficacement dans les projets économiques à forte valeur ajoutée et structurants, faussent le marché et découragent les investisseurs nationaux et étrangers dans leur volonté d'entreprendre dans ces pays.

Ainsi, les fortes baisses des cours des matières premières de ces dernières années révèlent les vulnérabilités structurelles des économies rentières, gangrenées par la corruption et la mauvaise gouvernance. Ces vulnérabilités sont des opportunités pour accélérer les réformes structurelles, destinées à renforcer la compétitivité et la diversification des économies, afin de développer les perspectives de croissance économique à long terme, tout en ramenant la Justice au centre de la régulation administrative. Régner et gouverner, en promouvant la saine administration, est une nécessité pour trouver la voie du développement.

Emmanuel Okamba,
maître de Conférences HDR en Sciences de Gesti

EDUCATION

La BM met les bouchées doubles

La Banque mondiale (BM) a présenté aux parlementaires des commissions Education, culture, science et technologie et, Economie et finances, deux projets en faveur du secteur éducatif.

Les parlementaires ont été informés, le 9 novembre à Brazzaville, sur le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) en cours d'exécution, ainsi que sur le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), encore à l'étude. La stratégie de la BM consiste à encourager les pays à investir dans l'éducation, selon trois principes : offre suffisante, accessible et équitable ; qualité, et pertinence pour répondre aux besoins de l'économie et du marché du travail.

Avec pour objectif de promouvoir l'acquisition et le renforcement des compétences à l'emploi et à l'entrepreneuriat, 15.000 jeunes et micro entrepreneurs vivant en zones urbaines de Pointe-Noire et de Brazzaville seront formés dans le cadre du PDCE. Afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus, 32 millions de dollars entre 2014 et 2018 seront injectés pour former ces jeunes vulnérables. Depuis le lancement de ce projet, 1500 jeunes ont déjà été formés dans les métiers tels que : la soudure, mécanique-auto, la menuiserie, l'électricité, la maçonnerie, la plomberie, le froid et la climatisation, la coupe-couture, la broderie, la pâtisserie, la restauration et hébergement.

Ce projet favorisera la formation et l'insertion professionnelles, et l'appui à l'entrepreneuriat pour les jeunes vulnérables et les micro entrepreneurs.

Améliorer le rendement scolaire

Financé à hauteur de 70 millions de dollars avec une contribution du Congo de 40 millions et 30 millions de la BM, le Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED) sera exé-

cuté de 2016 à 2024. Il a pour objectif d'améliorer le rendement scolaire au primaire et au collège, et à renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion. Avec une priorité accordée aux zones rurales et celles où les rendements scolaires sont très faibles, ainsi qu'aux groupes marginalisés.

Ce projet bénéficiera directement à environ 510.000 élèves du primaire et à 110.000 élèves du collège. Pour améliorer leurs acquis scolaires, ces élèves seront dotés en manuels, en enseignants mieux formés, de curricula révisés et en matériel didactique adapté dans un meilleur environnement pour l'apprentissage. Environ 6900 enseignants du primaire et 4600 enseignants du collège recevront une formation initiale ou continue. 2500 enseignants bénévoles seront enregistrés biométriquement dans le système de gestion de l'information. Cette réforme bénéficiera également à 6200 familles vivant dans les zones reculées, qui ne paieront plus des frais mensuels pour entretenir les 2500 enseignants bénévoles.

Ce projet aidera à créer un système d'enseignement général performant en mesure de soutenir l'amélioration de la qualité de l'éducation, de favoriser une utilisation efficace des ressources humaines et de créer un système de gestion du secteur plus efficace.

Bien que ces projets soient salutaires, le financement de la partie congolaise se fait au compte-goutte. Vu la crise financière qui plombe le pays, le Congo ne parvient pas à honorer ses engagements. « Sur les cinq échéances prévues dans l'accord de financement, le gouvernement n'a versé qu'une seule depuis le 30 octobre 2014, date de la mise en vigueur du PDCE », souligne la BM. Les parlementaires voient donc l'opportunité d'inscrire ces projets à l'ordre du jour de la session budgétaire en cours, en vue de l'octroi d'un financement.

Josiane Mambou Loukoula

FRANCE

Tournée africaine de Jean-Marc Ayrault

Le chef de la diplomatie française, Jean-Marc Ayrault se rendra au Sénégal et en Guinée du 10 au 12 novembre, selon le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal.

A Dakar au Sénégal et à Conakry en Guinée, Jean-Marc Ayrault s'entretiendra avec ses homologues, et fera le point sur les relations bilatérales et sur les questions régionales avec les présidents des deux pays, respectivement Macky Sall et Alpha Condé.

Le Sénégal et la Guinée ont déployé un important contingent de Casques bleus dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Le déplacement dakarais du patron du Quai d'Orsay permettra notamment de préparer la visite d'Etat du président sénégalais à Paris, en décembre prochain. Il félicitera la coopération décentralisée du Sénégal et prendra part à la cérémonie de la Journée des forces armées au côté de Macky Sall. Puis, rendra hommage aux tirailleurs sénégalais, dans la ville de Thiaroye, avant des consultations sur les crises internationales relevant du Conseil de sécurité des Nations unies, dont la présidence est assurée ce mois par le Sénégal.

A Conakry, Jean-Marc Ayrault va apporter l'appui de la France aux efforts de la Guinée,



qui vient de sortir de l'épidémie Ebola. Il apportera le soutien en présence d'Alpha Condé, dans les travaux de construction de l'Institut Pasteur et du centre de recherche clinique et de formation sur les maladies infectieuses.

Avec le président guinéen, Jean-Marc Ayrault évoquera aussi les perspectives des énergies renouvelables. Alpha Condé est le coordonnateur de l'initiative africaine sur la question.

Noël Ndong

Donald Trump remporte l'élection américaine

Le républicain populiste Donald Trump a déjoué tous les pronostics en remportant cette nuit l'élection présidentielle américaine. Il sera en janvier le 45e président des Etats-Unis, le dirigeant de la première puissance économique et militaire du monde.

Les marchés ont dévié au fur et à mesure que les informations ont été distillées par les médias américains lors d'une soirée électorale complètement folle.

Huit ans après l'élection de Barack Obama, premier président noir qui avait suscité une immense vague d'espoir à travers le pays, le républicain populiste de 70 ans, taxé de sexisme et de xénophobie par ses adversaires, l'a emporté sur la démocrate Hillary Clinton qui espérait devenir la première femme présidente des Etats-Unis.

Il a fait campagne comme l'outsider déterminé à mettre fin à la corruption des élites politiques qui ont selon lui «saigné le pays à blanc». En promettant de «rendre à l'Amérique sa grandeur», son slogan et de la protéger de l'extérieur.

Ce milliardaire imprévisible, que personne n'avait vu venir, avait promis lundi un «Brexit puissance trois», référence au vote surprise des Britanniques pour



Donald Trump, à New York, au côté de Mike Pence, candidat au poste de vice-président, après l'annonce de sa victoire face à Hillary Clinton (JIM WATSON/AFP)

Trump a violemment secoué les marchés. Le dollar a chuté alors que les investisseurs se précipitaient sur les valeurs refuges comme l'or et les marchés obligataires.

Au fil de la soirée, le chemin vers la Maison Blanche s'est fait de

du changement

Mme Clinton a regardé les résultats avec son mari Bill Clinton, leur fille Chelsea, son mari et leur deux enfants dans un hôtel de New York. «Nous étions confiants ce matin et cet après-midi, rien n'a changé» affirmait encore

Celle qui a été tour à tour Première dame, sénatrice de New York puis chef de la diplomatie américaine, présentait un CV impressionnant, mais sa personnalité suscite peu d'enthousiasme. Elle était arrivée à New York en début de soirée pour affiner avec

son équipe son discours, dans un centre de conférences au toit de verre, le Javits Convention Center. «J'espère qu'il y a plus d'Américains sains d'esprit que fous», y disait Sharon Jones, 50 ans, venue de Chicago, avant le résultat final.

Et si Donald Trump l'emportait mardi soir ? «Il paraît que le Canada c'est très beau au printemps», plaisantait-elle, évoquant avant les résultats la possibilité de quitter le pays.

La campagne, particulièrement violente, faite souvent d'attaques personnelles, a laissé un goût amer et a accru la méfiance des Américains envers leur classe politique.

Les Américains votaient aussi mardi pour renouveler 34 des 100 sièges du Sénat à Washington et la totalité de la Chambre des représentants, dont les républicains ont conservé la majorité mardi. Le sénateur Marco Rubio, ancien rival de M. Trump aux primaires, a conservé son siège.

Douze des 50 Etats américains élisaient aussi de nouveaux gouverneurs, et des dizaines de référendums locaux étaient organisés, sur des questions allant de la légalisation de la marijuana à la suppression de la peine de mort.

D'après AFP

ELECTION DE TRUMP

Le leadership des Etats-Unis est «plus important que jamais» (Otan)

Le leadership de Washington est «plus important que jamais», a réagi mercredi le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, après la victoire de Donald Trump à l'élection présidentielle américaine, estimant qu'«une Alliance forte est bonne pour les Etats-Unis et bonne pour l'Europe».

«Nous sommes confrontés à un nouvel environnement sécuritaire difficile, notamment en ce qui concerne la guerre hybride, les cyberattaques, la menace du terrorisme», explique le chef de l'Alliance, en se disant «prêt à travailler avec le président élu, Trump».

«Le leadership des Etats-Unis est plus important que jamais», souligne-t-il dans un communiqué, au moment où les tensions s'accroissent, notamment en Europe de l'Est, avec la Russie de Vladimir Poutine.

Durant la campagne électorale, Donald Trump avait déclenché une polémique en laissant entendre que

l'engagement militaire des Etats-Unis au côté de ses alliés européens, pour répondre à une éventuelle agression russe contre ses voisins, dépendrait des moyens mis au pot commun par les Européens.

Ces propos semblaient remettre en question l'article 5 du Traité de Washington qui a posé en 1949 les fondements de l'Otan, et qui stipule que si un pays membre est victime d'une attaque armée, tous les autres l'aideront. Interrogé à ce sujet par des journalistes avant de recevoir le dirigeant de Bosnie-Herzégovine Bakir Izetbegovic, M. Stoltenberg a répondu que «tous les alliés se sont engagés solennellement à se défendre les uns les autres».

«Ceci est absolu et inconditionnel», a-t-il insisté. «Ces garanties de sécurité sont importantes pour l'Europe mais elles le sont aussi pour les Etats-Unis», a-t-il plaidé.

AFP

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

Stéphanie S. Sullivan : « La politique américaine en Afrique ne changera pas »

L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Stéphanie S. Sullivan, s'est exprimée dans la matinée du 9 novembre au cours d'une cérémonie consacrée à l'élection présidentielle aux Etats-Unis.

Sur invitation de l'ambassade, plusieurs membres du gouvernement et autres invités de marque ont suivi en direct, minute par minute les résultats de l'élection présidentielle américaine du 8 novembre à travers un écran géant placé pour la circonstance.

D'une manière générale, la campagne électorale aux Etats-Unis a été monopolisée par les duels verbaux et les attaques personnelles entre candidats, au détriment des programmes. Et s'il y a bien un thème qui n'a pas été évoqué du tout, c'est celui de l'Afrique et de la politique des Etats-Unis sur le continent. « Nous avons une longue histoire avec l'Afrique. Peu importe le parti politique donné gagnant. Il n'y aura pas de changement. La politique américaine en Afrique ne changera pas », a rassuré l'ambassadeur des USA dans une courte interview accordée à la presse.

Pendant que les images de l'élection présidentielle défilaient en boucle sur un fond sonore, le diplomate américain en poste au Congo prononçait son discours dans lequel elle expliquait la manière dont le processus électoral se déroule aux Etats-Unis, tout en soulignant le rôle joué par différents médias lors de la campagne électorale.

Aux Etats-Unis, a-t-elle dit, « les Américains ont droit à la transparence, et ont besoin d'information précise pour pouvoir prendre les décisions éclairées chaque jour, surtout le jour du scrutin ».



Stéphanie S. Sullivan

Un autre exemple : « Le président élu tout comme les fonctionnaires civils et militaires y compris les ambassadeurs jurent de protéger et de défendre la Constitution. Chaque fois la nation se rassemble. En dépit de nos différences, les Américains resteront fidèles aux idéaux démocratiques qui sont inscrits dans notre Constitution et protégés par l'Etat de droit », a indiqué l'ambassadeur des Etats-Unis.

« Les pouvoirs efficaces, exécutifs, législatifs et judiciaires partagent un équilibre de pouvoir délicat, conçu par les pères fondateurs pour apporter un contrepoids au pouvoir des politiciens et pour protéger les droits individuels des citoyens », a-t-elle précisé.

« Avec les circonstances fluides à travers le monde, la prochaine administration

américaine sera confrontée à de nouveaux défis aux Etats-Unis et à l'étranger. Elle cherchera un meilleur futur pour tous », a-t-elle conclu.

Les 225 millions d'Américains de 50 Etats, répartis sur six fuseaux horaires, ont aussi voté pour renouveler 34 des 100 sièges du Sénat à Washington, et les 435 sièges de la Chambre des représentants. Douze des 50 Etats américains élisent également de nouveaux gouverneurs, et des dizaines de référendums locaux et des milliers d'élections locales sont aussi prévues.

Concernant la présidentielle, rappelons que gagner le vote populaire n'est pas primordial : le système électoral des Etats-Unis indique qu'il faut obtenir au moins 270 des 538 grands électeurs dans le collège électoral.

Yvette Reine Nzaba

CLIMAT

L'ONU impatiente de coopérer avec Trump «pour le bénéfice des peuples du monde»

La responsable climat de l'ONU a «félicité» mercredi pour sa victoire le président américain élu Donald Trump, qui au cours de sa campagne avait qualifié le dérèglement climatique de «canular» et menacé d'«annuler» l'accord de Paris contre le réchauffement.

«Nous avons hâte de collaborer avec son administration, afin de faire avancer l'agenda climatique pour le bénéfice des peuples du monde», a déclaré dans un communiqué Patricia Espinosa, depuis Marrakech où se tient la 22^e conférence de l'ONU sur le climat (COP22).

La responsable climat de l'ONU n'a pas fait d'autre commentaire alors que les négociateurs et les observateurs à la COP22, bien que sonnés par l'élection d'un climat-sceptique, ont affiché leur confiance dans un processus de transformation des économies déjà engagé et incontournable. «Trump doit choisir: sera-t-il un président dont on se souviendra pour avoir mis le monde sur la voie d'un désastre climatique, ou celui qui aura écouté le public américain et nous maintiendra

sur la voie du progrès climatique?», s'est interrogé Michael Brune, de l'ONG Sierra Club, qui lui a conseillé de «choisir avec sagesse». «Sinon nous lui garantissons un combat acharné à chaque étape», a-t-il ajouté.

«L'un des grands défis que l'administration Trump devra affronter est le changement climatique», a estimé le Maldivien Thoriq Ibrahim, pour l'Alliance des petits Etats insulaires. Le Malien Seyni Nafu, le négociateur du groupe Afrique, affichait même un certain optimisme: «Je ne suis pas inquiet, ce sera intéressant, j'ai hâte de travailler avec la nouvelle administration américaine», a-t-il déclaré à l'AFP.

L'accord de Paris sur le climat, scellé l'an dernier, est entré en vigueur le 4 novembre. Les pays doivent maintenant s'entendre sur un certain nombre de règles pour le rendre opérationnel. Il implique notamment des investissements massifs dans les énergies renouvelables pour que les économies se détournent des énergies fossiles, dont Donald Trump est un grand défenseur.

Avec AFP

UNION AFRICAINE

Le Congo prend la présidence du comité africain de haut niveau sur la Libye

Le président Denis Sassou N'Gusso a été désigné par ses pairs, à Addis-Abeba, en Ethiopie, pour diriger cette structure qui a pour mission de ramener la paix en Libye, un pays fragilisé par une guerre fratricide qui s'est déjà soldée par de nombreuses pertes humaines et matérielles, et dont la communauté internationale a toujours du mal à trouver une solution de sortie de crise.

Interrogé par la presse, à son retour de la capitale éthiopienne le 09 novembre, le chef d'Etat congolais a rappelé que ce comité, mis en place lors du dernier sommet de l'Union africaine, tenu récemment à Kigali au Rwanda, est formé des chefs d'Etat d'Afrique du Sud, d'Ethiopie, de Mauritanie, du Niger et de la République du Congo. «Ce comité s'est réuni pour la première fois à Addis-Abeba afin de prendre ses responsabilités, et reprendre l'initiative ensemble (...). Et nous allons nous mettre au travail», a déclaré le président du comité de haut niveau.

Pour ce faire, Denis Sassou N'Gusso s'est félicité des atouts qui se présentent devant ce comité concernant le dossier libyen, dont la volonté exprimée par le peuple de «prendre en main son destin», en faisant confiance

à la Troïka formée de l'Afrique, des Nations unies et de la Ligue arabe.

«Mais cette fois, c'est l'Afrique qui a décidé de prendre ses responsabilités (...). C'est elle qui devra prendre le leadership de cette action, dont le premier atout est le peuple libyen qui a la volonté de sauver son pays», a renchéri le président. Au sujet de la volonté manifeste des Libyens de chercher à asseoir la paix dans leur pays, il a cité pour preuve, entre autres, les tentatives sur la signature d'un accord politique le 17 décembre 2015, un texte qui a été entériné par la communauté internationale et l'existence d'un Parlement à Tobrouk.

«Nous pensons qu'avec tous ces éléments, il sera possible de tenir des réunions avec tous les Libyens, organiser un dialogue inclusif. On pourra de ce fait consolider la démarche de sortie de crise», a estimé le président du comité de haut niveau. «Nous ne pourrions pas laisser la Libye à la dérive et nous allons déployer nos forces pour cela», a-t-il assuré. Denis Sassou N'Gusso a déploré les prises de position – notamment occidentales – qui n'ont pas laissé au premier comité africain mis en place après l'éclatement de la crise libyenne en 2011 de faire son travail, mais qui n'ont nullement jusqu'à ce jour, abouti à une solution sur cette

crise.

Pour le président du comité de haut niveau, en dépit des initiatives qui ont été engagées précédemment par l'ONU, la Ligue arabe, voire l'UA, «il est important que l'Afrique s'approprie à nouveau» le dossier libyen, non pour le gérer seule, mais avec d'autres partenaires.

Comme son retour a coïncidé avec l'élection de Donald Trump à la tête des Etats-Unis, le chef de l'Etat congolais a félicité ce nouvel élu. «Les Etats-Unis sont la première puissance du monde. À ce stade, l'élection d'un président américain ne peut pas laisser les dirigeants d'autres pays indifférents», a-t-il déclaré, ajoutant avoir suivi de près ce scrutin présidentiel, depuis la campagne électorale jusqu'à la publication des résultats. «Un président a été élu, il faut d'abord le féliciter et reconnaître que c'est la volonté du peuple américain», a poursuivi Denis Sassou N'Gusso qui espère que l'Afrique «établira certainement des relations de coopération» avec les Etats-Unis sous la présidence de Donald Trump, malgré le fait qu'il doit d'abord s'occuper des problèmes de son pays comme il l'a maintes fois fait savoir pendant sa campagne électorale.

Nestor N'Gampoula

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo



CONGO-RCA

Le corridor commercial Pointe-Noire-Brazzaville- Bangui en phase de réouverture

Les deux pays voisins viennent de s'engager, dans le cadre d'un mémorandum d'entente signé ce mercredi 9 novembre, à redynamiser l'ancien corridor Pointe-Noire Brazzaville-Bangui (transport fluvial et terrestre) afin d'augmenter leurs échanges commerciaux.

Le mémorandum d'entente sur le transport de surface - le transport fluvial et terrestre-, a été ratifié à Brazzaville par le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki et son homologue centrafricain de l'équipement, des transports, de l'aviation civile et du désenclavement, Théodore Jousso, en présence des experts des deux pays.

Les deux gouvernements ont résolu à « actualiser les accords de coopération entre les deux pays en

matière de transport ; finaliser le projet de convention en matière de transports de surface initié par la partie centrafricaine en mai 2004 ; et mettre en place une commission technique mixte chargée du suivi de la mise en œuvre des dispositions du mémorandum d'entente », précise le communiqué conjoint.

« C'est avec un grand plaisir que nous avons signé ensemble ce mémorandum d'entente, les précédents accords entre nos deux pays notamment l'accord relatif aux transports inter-Etats dataient des années 1969 et 70 », s'est félicité le ministre centrafricain Théodore Jousso.

Pour la partie centrafricaine, en effet, compte tenu de l'évolution du contexte économique intervenue durant toutes ces années, il fallait réac-



Les deux ministres signant le mémorandum d'entente

tualiser ces dispositifs entre les deux Etats en fonction des nouveaux modèles économiques voulus par les parties. « La RCA et le Congo partagent donc un espace commun qu'est le Bassin du Congo qui nous permet aujourd'hui, avec les ressources qui s'y trouvent, d'aider nos opé-

rateurs économiques à développer leurs activités selon les règles d'environnement et du commerce international », a renchéri Théodore Jousso. Cet ancien corridor, le long du fleuve Congo d'environ 1300 km avec les commerces intermédiaires, avait été interrompu suite à la guerre

civile qui avait secoué le Congo entre 1997 et 1998. La voie d'eau constitue une voie par excellence pour le trafic des marchandises et des personnes, a rassuré le ministre congolais, Gilbert Mokoki. Car, a-t-il poursuivi, en matière de transport de marchandises la fluidité du trafic devra améliorer la situation économique des deux pays, les conditions de vie des populations riveraines et le commerce inter-Etats. « À la faveur de la paix retrouvée au Congo et en Centrafrique, nos deux gouvernements pensent qu'il faut redynamiser cette voie naturelle. Le port de Pointe-Noire est un port en eau profonde qui permet justement d'améliorer les échanges commerciaux », a conclu le ministre Gilbert Mokoki.

Fiacre Kombo

BRAZZA Express

Actualité-Economie-Politique

Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jeudis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

5 EMISSIONS

d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
pour des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
anche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponibles sur les bouquets

TNT CANAL+ eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

Afrique : le Venezuela octroie 5 millions de dollars aux pays africains

Ce montant serait destiné au financement des projets de développement agricole avec des plans de modernisation et de mécanisation du secteur agricole. De même, il s'agit de soutenir les systèmes d'amélioration des semences, la transformation des produits et leurs commercialisation, afin de rentabiliser le secteur agricole. Les pays bénéficiaires sont la Guinée, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Mali, le Nigeria, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda.

Par ailleurs, l'objectif du financement, dont la durée est de deux ans, est d'accroître la sécurité alimentaire dans la région et d'assurer le développement durable dans les pays africains en faveur des populations vivant surtout dans les zones de grande pauvreté.

Centrafrique : arrestation de Gervais Lakosso

Gervais Lakosso, coordonnateur du Groupe de travail de la société civile, a été arrêté lundi alors qu'il s'était rendu avec certains membres de sa coordination au commissariat du port pour répondre à une convocation diffusée, à plusieurs reprises, à la radio nationale.

Rappelons que, le 24 octobre dernier, à l'initiative du groupe de travail de la société civile, la population centrafricaine a observé une journée ville morte pour dénoncer « la passivité et l'inefficacité des Casques bleus de la Minusca », dans les violences qui ont fait plusieurs victimes à l'intérieur du pays ces derniers temps.

Malgré l'appel à la reprise, lancé le 23 octobre par le Premier ministre centrafricain, Simplicie Mathieu Sarandji, le sit-in de la société civile a été respecté dans toute la capitale.

Sierra Leone : la population se souvient de la fin de l'épidémie Ebola

Un an, jour pour jour, après la déclaration de fin de l'épidémie Ebola, les Sierra Léonais ont observé lundi trois minutes de silence. La fin de ce fléau avait été annoncée pour la seconde fois, le 7 novembre 2015. L'épidémie a décimé des familles mais aussi l'économie du pays. Dans son adresse à la Nation, le président de la Sierra Leone, Ernest Bai Koroma, s'est dit satisfait de la bonne reprise des activités dans les services de santé.

La Sierra Leone avait enregistré son premier cas d'Ebola en mai 2014. Au total, 8.704 cas ont été déclarés et 3.589 décès enregistrés. L'épidémie qui a fait plus de 11.000 morts est apparue en mars 2014 en Guinée avant de se propager en Sierra Leone et au Liberia. Dans les trois pays les plus durement touchés par Ebola, de nouveaux cas sont apparus après la déclaration de fin de cette maladie.

FRANCE AU MUSÉE QUAI BRANLY – JACQUES CHIRAC

Exposition du Jourdain au Congo, Art et christianisme en Afrique centrale

Du 23 novembre 2016 au 02 avril 2017-Mezzanine Est-, dans la série de programmations prévues pour la 10ème année de sa création, le Musée Quai Branly – Jacques Chirac exposera, entre autres, les créations des œuvres liées à l'influence de l'iconographie chrétienne sur l'art et la culture kongo, du 15ème au 20ème siècle

Conçue par Julien Volper, conservateur au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, en Belgique, l'exposition interroge magistralement les formes et dynamiques prises par ces processus, à travers l'exemple de l'influence de l'iconographie chrétienne sur l'art et la culture kongo, du 15ème au 20ème siècle. Cette exposition est consacrée exclusivement et pour la première fois à l'influence que jouèrent le catholicisme romain et l'iconographie chrétienne sur l'art et la culture kongo entre le 15ème et le 20ème siècle, cette ex-

position présente un ensemble exceptionnel de 100 œuvres kongo d'inspiration chrétienne – crucifix, sculptures, pendentifs, gravures et dessins – issues des collections du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, du musée du quai Branly - Jacques Chirac et de collections privées belges et françaises. L'exposition évoque d'abord les premières étapes de la christianisation du royaume kongo depuis les premiers contacts avec les Portugais, dès 1482, jusqu'au 18ème siècle. Le parcours présente ensuite différents types d'attributs de pouvoir des dirigeants kongo aux 19ème et 20ème siècles. Une vingtaine de grands crucifix sont ici rassemblés pour la première fois, ainsi que des «objets métis», reconnaissables du point de vue de l'iconographie chrétienne. Les figures de saints, de vierges, voire les curieux Christ féminins, s'éloignent par leur fonction d'un strict usage catholique ou culturel. Elle évoque également, l'in-

fluence catholique exercée chez d'autres groupes ethniques de la République démocratique du Congo ou de l'Angola, avant de s'achever sur l'histoire des religions traditionnelles vues à travers le prisme du christianisme. Pour Stéphane Martin, président du musée du quai Branly – Jacques Chirac, dans son éditorial, « *Du Jourdain au Congo, Art et christianisme en Afrique centrale, c'est l'invitation, par-delà les spécificités historiques de la christianisation de l'aire kongo, à réintroduire de la durée, de la nuance, de l'incertitude également dans notre appréhension des échanges culturels* ». En cela, poursuit-il, « *l'exposition suscite des réflexions d'une grande actualité, auxquelles Julien Volper et les spécialistes réunis autour de lui ont su donner profondeur et clarté* ».

A découvrir absolument l'art autour de deux fleuves emblématiques. Là où, « *deux mythes*



Visuel sur l'exposition au Quai Branly Jacques Chirac «Du Jourdain au Congo, Art et christianisme en Afrique centrale

des civilisations se joignent la liaison des hommes », écrit Stéphane Martin.

Marie Alfred Ngoma



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 313 2997
☎ :+242 05 550 1778

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 05 313 2998
☎ :+242 05 504 9333

Conçu pour durer et endurer.





LE RESEAU DES SMARTPHONES

PANNE DE CRÉDIT ? PAS DE SOUCIS

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez ***143#**

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

INTERVIEW

Gabrielle Eboma : « Ce sont des pièces uniques »

Les fashionatas ont apprécié, du 13 au 15 octobre au Pullman Grand Hôtel de Kinshasa, les parures assez particulières portées par certains mannequins de la 5e Congo Fashion Week, des bijoux mis à leur disposition par une vendeuse de bijoux belge d'origine congolaise. Installée dans la capitale depuis trois ans, Gabrielle Eboma dit avoir fait précédemment ce commerce de créations exclusivement africaines en Chine et au Japon avec succès contribuant à la vulgarisation de la culture de son continent d'origine. Dans cet entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, elle présente son activité.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Gabrielle Eboma : Je suis Gabrielle Eboma. Je vends des bijoux typiquement africains faits à la main. Ce n'est pas moi qui les crée. Je les achète auprès des fabricants dans toute l'Afrique et j'essaie de les distribuer et les vendre partout où je peux le faire. Je veux toujours rester dans ce contexte parce que je suis une pagnifik. Je tiens à ce que nos frères et sœurs africains arrêtent d'envier les autres et cherchent plutôt à vulgariser notre culture.

L.D.B. : Peut-on savoir d'où viennent les bijoux qui ont été vus sur le catwalk de la 5e Congo Fashion Week ?

G.E. : Ils viennent de Bamako au Mali, de la marque Tamacali. D'habitude, j'achète chez cette artiste malienne ou ailleurs et je les revends.

L.D.B. : Avez-vous une boutique à Kinshasa où l'on peut se procurer ces bijoux africains ?

G.E. : Non. Pour l'instant, je vends à la maison et lors des manifestations à l'instar des festivals comme le Congo Fashion Week auquel nous participons maintenant. Je prends part aussi à des expositions.

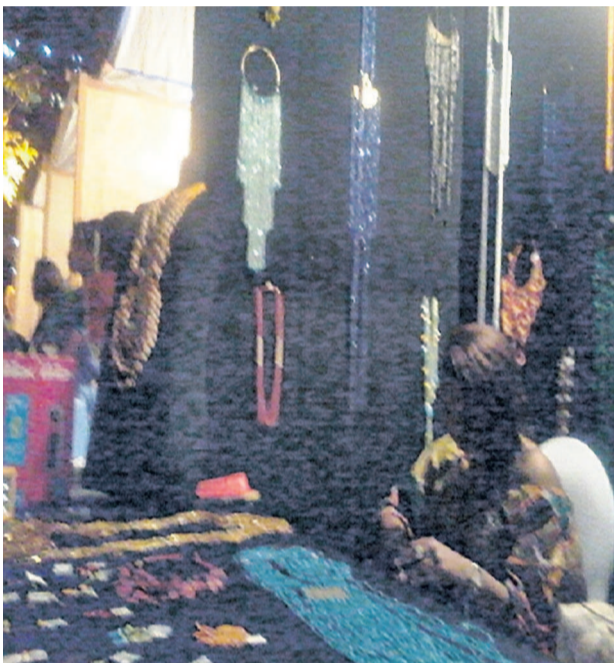
L.D.B. : D'ordinaire, les bijoux que vous

proposez sont en quelle matière ?

G.E. : Les matières sont diverses. C'est des perles, des petites pierres du Mali, des coquillages qui viennent de la mer. Et la majorité des bijoux que je vends sont en perles, ce sont de vraies perles.

L.D.B. : Parlez-nous un peu plus de vos pièces. Elles doivent avoir un certain coût, est-ce que tout le monde peut se les offrir ?

G.E. : Il y en a qui coûtent très cher, c'est vrai mais certaines ont un prix démocratique. Mais il faut savoir que ce sont des pièces uniques. Des fois, il y a des boucles



Un aperçu des bijoux Tamacali exposés et vendus par Gabrielle Eboma à la 5e Congo Fashion Week

d'oreilles avec des colliers assortis. Des colliers ras le cou et certains qui sont à la mode, longs et descendent très bas. Devant, ils arrivent jusqu'au nombril et derrière, ils dépassent les genoux. Il y a aussi des écharpes en collier. Des masques en bronze faits par des artisans.

L.D.B. : Qu'est-ce que vous appelez un prix démocratique ?

G.E. : Il y en a qui coûtent quinze dollars, par exemple. Je vous parle des dollars parce qu'ici c'est commun de voir les produits vendus dans cette devise.

Propos recueillis par Nioni Masela

SANTÉ

Réhabilitation bientôt d'un pavillon de l'hôpital de Kintambo

Les relations bilatérales entre la RDC et le Japon sont sans nuage, surtout dans le secteur de la santé. Le Japon est l'un des partenaires du ministère de la Santé qui s'investit dans plusieurs projets contribuant à l'amélioration de la santé des Congolais.

C'est dans le cadre de cette coopération que l'ambassadeur du Japon, Hiroshi Karuge, a annoncé à l'issue de l'audience que le ministre de la Santé publique lui a accordée, le Dr Félix Kabange Numbi, la réhabilitation bientôt d'un pavillon à l'hôpital de Kintambo. Pour ce faire, un contrat de réhabilitation a déjà été signé entre l'ambassade du Japon et la hiérarchie de l'hôpital de Kintambo. L'ambassadeur du Japon a, par ailleurs, souligné que son pays a mis en place plusieurs projets dans le secteur de la santé en RDC et, insiste-t-il, le Japon compte en faire plus dans le futur.

Dans le secteur de la santé, laisse entendre Hiroshi Karuge, le Japon a employé un ex-

pert au Secrétariat général à la Santé et il a également contribué au renforcement des capacités du personnel à l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de santé. Outre le renforcement des capacités, le Japon appuie aussi le ministère de la Santé publique dans la lutte contre la maladie.

L'on se souviendra que lors de la déclaration de l'épidémie de la fièvre jaune en RDC par le ministre de la Santé publique, le gouvernement japonais avait dépêché une équipe d'expert pour apporter mains fortes aux efforts de lutte contre cette maladie au Congo. Cette équipe composée de délégués du ministère des Affaires étrangères du Japon, de la Jica ainsi que d'experts japonais en matière de maladies infectieuses avait pour mission d'apporter des conseils sur le plan médical et un appui technique en matière de contrôle de laboratoire au ministère de la Santé publique et de préparer la campagne de vaccination.

Aline Nzuzi

FINANCES

La Biac, désormais une banque du passé

Dans un avis au public datant du 8 novembre 2016, les actionnaires ont décidé finalement de la dissolution de la Banque internationale pour l'Afrique au Congo (Biac), tirant ainsi toute la conséquence de l'échec de l'exécution d'un plan de redressement pour la sauver du naufrage. Depuis le 30 mai 2016, la quatrième banque de la RDC a été placée sous l'administration d'un comité de gestion provisoire nommé par la Banque centrale du Congo (BCC). Mais plus de cinq mois après, ont constaté les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 novembre, les actifs de la banque n'ont pas trouvé de repreneur.

Le dernier espoir de redressement de la Biac vient de s'envoler avec l'annonce désormais officielle de sa dissolution par les actionnaires. Il s'agit d'une « dissolution volontaire », ont-ils rassuré, pour éviter de reproduire les expériences passées de liquidation forcée des banques en RDC. Il n'y aura donc plus une nouvelle psychose autour de la question de la survie ou pas d'une banque qui se porte très mal. Tout s'est joué lors de la dernière assemblée générale extraordinaire convoquée et présidée par un mandataire ad hoc désigné par le président du Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe. Bien entendu, à l'ordre du jour, la situation de surendettement auprès de la BCC. Il a été constaté avec inquiétude la vente « de manière active » des actifs pour ne rembourser finalement que les grands comptes de la banque et son fonctionnement. Entre-temps, l'écart s'est creusé de manière alarmante entre les actifs et le passif du patrimoine de la Biac. « Se rendant compte que la viabilité de la Biac était largement compromise face aux dépenses d'exploitation qui grèvent les actifs existants, et ceci malgré le plan de redressement proposé dont

l'aboutissement se trouve hypothéqué, les actionnaires ont décidé, à leurs grands regrets, de dissoudre la banque ».

Pour les participants à cette réunion du 4 novembre, la menace était trop grande de compromettre aussi bien les droits des déposants, du personnel, des fournisseurs que des actionnaires. Si le plan de redressement se poursuivait normalement, sans en évaluer suffisamment le risque à terme, il faut s'attendre à une liquidation forcée qui ne pourrait pas garantir les intérêts de tous les acteurs intéressés. Les actionnaires ont mis fin au suspense en décidant de dissoudre volontairement la Biac et de désigner à cet effet un liquidateur chargé de désintéresser les créanciers sous la supervision de la BCC.

Des courriers sans réponses

Le spectre d'une dissolution a commencé à se dessiner lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 octobre dernier. Les participants à cette réunion, dont trois directeurs de la Banque centrale et tous les membres du comité d'administration provisoire sans oublier quelques cadres de la Biac aux côtés des actionnaires, ont relevé de nombreux obstacles qui empêchent l'actionnaire principal, en l'occurrence le Groupe Elwyn Blattner, de chercher un repreneur. À l'issue des travaux, il a été décidé à l'unanimité de lever ces obstacles pour permettre à l'actionnaire d'avancer dans sa mission. Mais sur le terrain rien n'a changé. Au contraire, les différentes correspondances de rappel n'ont abouti à des suites favorables. Même la transmission du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire aux autorités compétentes n'a pas servi à quelque chose. Aujourd'hui, il revient au liquidateur nommé de remettre dans leurs droits ceux qui ont fait confiance à la Biac, a conclu l'avis au public.

Laurent Essolomwa

KOLWEZI

L'Olpa se réjouit de la libération de deux journalistes

L'ONG exhorte, par conséquent, les autorités congolaises à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue du pays.

L'organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a dit, dans une réaction du 8 novembre, prendre acte de la libération du directeur général et du directeur des programmes à Radio-Télévision Manika (RTMA) émettant à Kolwezi, chef-lieu de la province de Lualaba, Gaston Mushid et Karton Kasong. L'ONG a, en effet, noté que Gaston Mushid et Karton Kasong ont été libérés, le 8 octobre 2016 à 10 heures locales, sur ordre du directeur provincial de l'Agence nationale des renseignements (ANR)/Kolwezi, après 24 heures de détention dans les installations de ce service.

Olpa a, par ailleurs, rappelé que les deux journalistes ont été interpellés, le 7 octobre 2016, au siège de leur média, par un groupe d'agents se réclamant de l'ANR. Embarqués dans une jeep, ils furent conduits dans les installations de ce service de l'État où ils ont été entendus sur

procès-verbal sur un entretien téléphonique avec l'opposant politique en exil et dirigeant du TP Mazembe, M. Moïse Katumbi Chapwe. Olpa précise que le 6 novembre 2016, Gaston Mushid a accordé une interview à Moïse Katumbi, pendant la mi-temps du match de football ayant opposé le TP Mazembe à la formation algérienne de MO Bejaia, à Lubumbashi (Haut-Katanga). Cet entretien, note l'ONG, a tourné autour de la victoire de l'équipe de Simba de Kolwezi contre le TP Mazembe, l'appel à la prière pour la victoire du TP Mazembe lancé par le maire de Kolwezi et des rumeurs sur une possible vente de ce club.

Violation de la liberté de la presse

Pour Olpa, qui condamne vigoureusement cette interpellation des journalistes par des personnes non habilitées, il s'est manifestement agi d'une violation de la liberté de la presse garantie par la loi congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme. L'ONG exhorte, par conséquent, les autorités congolaises à favoriser l'exercice de la liberté de la presse sur toute l'étendue du pays.

Lucien Dianzenza

OPPOSITION

Le Rassemblement continue à se vider

Après Willy Mikishi, l'accord politique issu du dialogue continue à susciter beaucoup d'adhésions au sein de la classe politique congolaise. Emmanuel Ilunga, président national de la plate-forme Action républicaine pour le progrès et alliés (ARP) vient de signer le texte de l'accord.

Le 9 novembre vers 12 h, Emmanuel Ilunga entre dans le bureau du facilitateur Edem Kodjo situé sur le boulevard du 30 Juin où il se dirige directement à la salle prévue pour la signature de l'accord par les nouveaux adhérents. Il est accompagné par les représentants de différentes formations politiques qui évoluent au sein d'ARP.

Grand allié d'Étienne Tshisekedi, Emmanuel Ilunga a pris part aux travaux de Genval à Bruxelles et au conclave de Kinshasa. Il explique le sens de

son adhésion à cet accord par la recherche de l'esprit républicain et, surtout, privilégie la paix et le développement de la RDC.

Pour Emmanuel Ilunga, l'état de déliquescence du tissu économique du pays ne permet pas que des querelles politiciennes viennent encore empirer la situation du pays. Il ne considère pas cet acte comme une trahison pour l'engagement qu'il avait au Rassemblement mais plutôt tout homme politique doit savoir privilégier l'intérêt supérieur de la nation.

Alignée parmi les forces montantes de l'opposition, la formation politique ARP propose en signant cet accord des discussions directes pour amender les dispositions qui fâchent et qui se trouvent au sein de ce texte. Mais Emmanuel Ilunga tout comme Willy Mikishi, leader des Mai Mai Unana, pense



Emmanuel Ilunga adhère aux résolutions de l'accord issu du dialogue national

que cet accord est très bon pour permettre à la RDC d'amorcer un processus électoral apaisé qui va permettre d'arriver d'ici

peu à des élections crédibles et transparentes. Il faut noter, par ailleurs, qu'Emmanuel Ilunga a évolué durant plusieurs années

dans l'opposition mais au sein de la diaspora entre la Belgique, la France et le Royaume Uni.

Aline Nzuzi

TENNIS

La RDC vise le titre du 14e championnat d'Afrique des nations à Nairobi

Les Léopards tennis de la RDC prennent part à la 14^e édition du Championnat d'Afrique des nations de tennis.



La délégation congolaise de tennis s'apprête à s'envoler pour Nairobi au 14^e championnat d'Afrique

La compétition se déroule du 7 au 13 novembre à Nairobi, capitale du Kenya. Figurant parmi les favoris de la compétition, la RDC vise le sacre, question de conserver son titre. Et déjà les athlètes RD-congolais ont montré les couleurs dès la première journée. Opposé au Burundais Abdoul Kabura, Christian Saidi de la RDC a fait le boulot avec panache, l'emportant par deux sets à zéro, soit six jeux à quatre pour le premier set, et six jeux à deux pour le deuxième set. Pour sa part, Sarma Dasilva Nkulufa s'est imposé face à l'Ivoirien Guillaume Kouadio Koffi par également deux sets à zéro, soit six jeux à un pour le premier set, et six jeux à zéro au terme du deuxième set.

On rappelle que l'équipe de la RDC a pour porte-étendard le médaillé d'or des Jeux africains de Brazzaville 2015, Denis Indondo, alias Aboma. Ce dernier a débuté la compétition, le 8 novembre, en seizièmes de finale contre le vainqueur de la rencontre entre le Rwandais Fabrice Tuyishime et le Kenyan Petty Andanda, apprend-on. En version féminine, la RD-Congolaise Nancy Odia s'opposera à la Kenyenne Katerina Karanja à l'ouverture et son compatriote Magali Ikelenge sera aux prises avec la Tunisienne Mouna Bouzgarrou.

Notons que la délégation de la RDC est conduite par le président de la Fédération congolaise de lawn-tennis (Fécodeat), Émile Ngoy Kasongo. L'entraîneur national Richard Lofalanga a donc emmené trois athlètes chez les messieurs, notamment Denis Indondo, Sarma Dasilva et Christian Saidi et deux chez les dames, à savoir Magaly Ikelenge et Allison Onia Nancy. Rigaud Mulopo d'Antenne A fait également partie de la délégation comme média officer de la Fécodeat.

Dix pays prennent part à cette 14^e édition du championnat d'Afrique des nations. Outre la RDC avec ses six athlètes, le Kenya pays hôte présente dix athlètes, le Maroc a délégué six athlètes (trois dames et trois messieurs), la Tunisie également participe avec six athlètes. La Sierra Leone a emmené quatre athlètes (trois messieurs et une dame), le Soudan avec trois athlètes messieurs exclusivement, le Gabon avec aussi trois athlètes. Le Congo Brazzaville prend part à la compétition avec deux athlètes, la Côte d'Ivoire avec quatre athlètes (trois messieurs et une dame) et enfin l'Éthiopie avec un seul athlète.

Martin Engimo

MONDIAL 2018

Les Léopards se regroupent à Kinshasa avant de défier la Guinée Conakry

La fièvre monte à l'occasion de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018 pour la zone Afrique prévue pour ce week-end. Dans le groupe B, les Léopards de la RDC vont défier le Syli national de la Guinée le 13 novembre à Conakry.

C'est depuis lundi que les joueurs convoqués par le sélectionneur national Florent Ibenge rejoignent déjà Kinshasa pour le regroupement et la préparation de cette rencontre importante. On annonce la présence à Kinshasa d'une vingtaine des joueurs. Signalons que trois joueurs présents sur la liste des vingt-six joueurs retenus ont déclaré forfait. Aussi le milieu de terrain Jacques Maghoma de Birmingham City (D2 anglaise) va-t-il briller par son absence pour raison de blessure. L'attaquant Junior Kabananga du FC Astana au Kazakhstan ne fera pas non plus le déplacement de Kinshasa. Le jeune gardien de but binational Riffi Mandanda est le troisième joueur absent de ce regroupement à Kinshasa. Florent Ibenge a, de ce fait, appelé pour la première fois en sélection A, le défenseur Christian Luyindama Nekadio (il lui arrive d'évoluer aussi comme avant-centre et marquer de buts), récent vainqueur de la 13^e édition de la Coupe de la Confédération avec le Tout-Puissant Mazembe. On note que certains joueurs binationaux sont à Kinshasa pour les démarches de changement de leur nationalité sportive. Il s'agit de Yeni Ngbakoto de Queens Park Rangers (D2 anglaise), Gaël Kakuta (Hebei Fortuna/Chine), Jordan Ikoiko (Guingamp/L1 France) qui était

attendu à Kinshasa le mardi. Les joueurs déjà présents à Kinshasa sont les gardiens de but Matampi Vumi Ley (Mazembe), de Joël Kiassumbua (Wohlen/D2 Suisse) et Nicaise Kudimbana (Antwerp/D2 Belgique), des défenseurs Issama Mpeko (Mazembe), N'Simba Vital (Bourg-en-Bresse/L2 France), Chancel Mbemba (Newcastle/D2 Angleterre), Joyce Lomalisa (V.Club), Fabrice Nsakala (Analyaspor/Turquie), Gabriel Zakwani (Northampton/D3 Angleterre), Marcel Tisserand (Ingolstadt/Allemagne), Padou Bompunga (V.Club), Christian Luyindama (Mazembe). Les milieux de terrain aperçus à l'Hôtel Béatrice sont Merveille Bope (Mazembe), le capitaine Youssouf Mulumbu (Norwich City/D2 Angleterre), Rémi Mulumba (Gazelec Ajaccio/L2 France), Neeskens Kebano (Fulham/D2 Angleterre). Et les attaquants déjà présents à Kinshasa sont Yannick Bolasie (Everton/Angleterre), Firmin Mubele (Al Ahli Doha/Qatar), Jordan Botaka (Charlton Athletic/D3 Angleterre), Benik Afobe Tunani (Bournemouth/Angleterre), Britt Assombalanga (Nottingham Forest/D2 Angleterre), Jonathan Bolingi (Mazembe).

Trois joueurs étaient attendus le mardi, notamment Cédric Bakambu (Villareal/Espagne), Paul-José Mpoku (Panathinaikos/Grèce) et Dieumerci Mbokani (Hull City/Angleterre). Les Léopards ont établi leur quartier général à l'Hôtel Béatrice dans la commune de Gombe vers la gare centrale de la capitale congolaise. La première séance d'entraînement était prévue pour le mardi dans la soirée.

M.E.

DIVISION 1- ZONE OUEST

Dragons opposé à Renaissance du Congo en 9^e journée

Leader de la zone ouest après huit journées, le FC Renaissance n'entend pas perdre sa place face à l'AS Dragons/Bilima, l'un des trois clubs historiques de la capitale. Mais une victoire de Dragons permettra à cette équipe de se relancer et raccoller le peloton de tête dont l'enjeu ultime est la qualification au play-off du championnat national de football.

C'est la grande affiche de la 9^e journée de la zone de développement ouest du championnat national de football. L'AS Dragons/Bilima, qui a battu le Daring Club Motema Pembe en troisième journée, fera face le 10 novembre au stade des Martyrs de Kinshasa au FC Renaissance du Congo, actuel leader de la zone et n'ayant enregistré la moindre défaite en huit journées de la Division 1. Le FC Dragons est dans la dynamique de la victoire après sa victoire sur Rojolu en huitième journée par deux buts à zéro. Une victoire face au club orange serait synonyme de relance dans la course pour la qualification au pla-off.

Le même jeudi au stade Tata Raphaël dans la capitale, le SC Rojolu se mesurera à l'AS Ndombe de Bandundu Ville

et le FC MK affrontera l'AS Vetu Club de Matadi. Et le samedi 12 novembre au stade Tata Raphaël, le Racing Club de Kinshasa (RCK) s'opposera à l'AS V.Club qui sera certainement privé de son entraîneur principal Florent Ibenge. Ce dernier, sélectionneur national, sera avec les Léopards de la RDC à Conakry où ils seront reçus, le 13 novembre, par la Guinée en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Et ce même dimanche, la Ligue nationale de football (Linafoot) a programmé le choc entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) entraîné par Otis Ngoma et la formation de Shark XI FC.

Pour rappel, le FC Renaissance du Congo est leader de la zone ouest avec 16 points au terme de la 8^e journée, devant V.Club et Daring Club Motema Pembe qui comptent chacun 15 points. Racing Club de Kinshasa pointe à la quatrième position avec 14 points, devant l'AS Dragons/Bilima (13 points) et Shark XI FC (11 points). Le FC MK occupe la septième place avec 9 points, suivi de Veit Club de Matadi (8 points), SC Rojolu (3 points) et la lanterne rouge AS Ndombe de Bandundu ville (0 point).

Martin Enyimo

SANTÉ

Des recommandations de l'OMS pour améliorer la qualité des soins prénatals

Pour réduire le risque de mortalité à la naissance et de complications de la grossesse et offrir aux femmes une expérience positive de la grossesse, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier une nouvelle série de recommandations.

Selon les estimations, l'année dernière, plus de trente mille femmes sont décédées des causes liées à la grossesse. Plus de deux millions de nouveau-nés sont morts au cours des 28 premiers jours de vie et il y a eu plus de deux millions de décès à la naissance. Les nouvelles lignes directrices, note l'OMS, comportent quarante-neuf recommandations qui précisent les soins et conseils dont les femmes enceintes devraient bénéficier à chaque consultation dans le système de santé, y compris en ce qui concerne l'alimentation saine et la nutrition optimale, l'exercice physique, la consommation de tabac et l'abus de substances psycho-actives, la prévention du paludisme et de l'infection à VIH, les analyses de sang et la vaccination antitétanique, la mesure du fœtus, notamment à l'échographie et la prise en charge des symptômes physiologiques courants tels que les nausées, les douleurs dorsales et la constipation.

L'OMS affirme que les soins prénatals sont essentiels. Ils permettent aux intervenants d'offrir aux femmes enceintes une prise en

charge, un soutien et des informations, notamment de favoriser l'adoption d'un mode de vie sain, y compris une bonne nutrition, de détecter et de prévenir des maladies, de donner des conseils en matière de planification familiale et d'aider les femmes éventuellement victimes de violence du partenaire intime. «Si l'on veut que les femmes aient recours à des services de soins prénatals pendant la grossesse et jusqu'à l'accouchement, ceux-ci doivent être de qualité», affirme le Dr Ian Askew, directeur du département santé reproductive et recherche de l'OMS, ajoutant que «la grossesse doit être une expérience positive pour toutes les femmes, qui doivent bénéficier de soins dans la dignité».

«Des consultations plus fréquentes et de meilleure qualité pour toutes les femmes au cours de la grossesse faciliteront l'application de mesures préventives et la détection précoce des risques, éviteront autant que possible les complications et permettront de remédier aux inégalités sanitaires», dit le Dr Anthony Costello, directeur du département santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent de l'OMS. «Les soins prénatals sont essentiels pour les primipares. Ils détermineront comment celles-ci auront recours aux soins prénatals lors de grossesses futures», a-t-il conclu.

Aline Nzuzi

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN



LES DÉPÊCHES DU CONGO

ÉDITION INTERNATIONALE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION INTERNATIONALE

DISPONIBLES À PARIS

OÙ TROUVER VOTRE QUOTIDIEN ?

- Kiosque Place Clichy (face Quick) au 7, Place de Clichy 75017 Paris
- Kiosque Ménilmontant au 139, bd de Ménilmontant 75011 Paris
- Kiosque face au Fouquet's 99, av. des Champs Elysées 75008 Paris
- Kiosque Porte de Clignancourt au 77, bd d'Ornano 75018 Paris
- Kiosque au 27 avenue Hoche 75008 Paris
- Kiosque sortie métro Barbès Rochechouart 75010 Paris

 Brazzaville
 Kinshasa

Abonnez-vous par mail : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

COOPÉRATION

Congo et Rwanda s'engagent pour le développement du commerce interafricain

Du 2 au 5 novembre, a eu lieu dans l'enceinte de la Chambre consulaire de Pointe-Noire l'exposition-vente des produits rwandais. Une foire qui, au regard de l'affluence constatée, augure des lendemains enchanteurs dans les échanges commerciaux entre le Congo et le Rwanda. De passage à Pointe-Noire, Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Rwanda, visitant l'exposition, a prôné la promotion du commerce intra-africain.

Pour le cas du Congo et du Rwanda, les représentations diplomatiques des deux pays sont résolument engagées à accompagner les commerçants rwandais et congolais dans la facilitation des formalités administratives et consulaires. Le commerce interrégional ne représente que 2 % du total des échanges de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) que vient de réintégrer le Rwanda, soit environ 1,5 milliard de dollars. Ces chiffres très bas sont en deçà du potentiel de la sous-région. La CEEAC regroupe 11 pays avec un marché d'environ 160 millions de consommateurs. «La promotion du commerce intra-africain est un thème très cher à nos deux chefs d'État, à savoir Denis Sassou N'Guesso du Congo et Paul Kagame du Rwanda qui l'ont réaffirmé lors de leur récente rencontre à l'occasion de la visite de travail effectuée



L'ambassadeur Guy Nestor Itoua avec les exposants rwandais. Crédit photo «Adiac»

à Brazzaville par le président Kagame, du 27 au 28 octobre 2016. Ils ont aussi fait un point de la coopération bilatérale et évoqué la réforme de l'Union africaine, lors de leurs entretiens», a dit Guy Nestor Itoua. Seulement, l'essor du commerce intra-africain est freiné par plusieurs écueils tels les surcoûts sur les transactions, la faible productivité des

entreprises de la région, la non-disponibilité des informations commerciales, le faible niveau de connectivité entre les pays de la CEEAC ... Briser ces écueils est aujourd'hui un impératif et tous les pays doivent s'y soumettre. Selon Guy Nestor Itoua, les représentations diplomatiques doivent accompagner cette dynamique par la facilitation des formalités

administratives classiques. La tenue de l'exposition-vente des produits rwandais à Pointe-Noire en est une preuve. Guy Nestor Itoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Congo au Rwanda, a présenté ses lettres de créances au président Paul Kagame en juillet 2016.

Hervé Brice Mampouya

KOUILOU

La ferme bio Agrialoango va lancer des ateliers pédagogiques familiaux

Habitué à recevoir des groupes d'élèves, la ferme pédagogique bio Agrialoango, située à Loango dans le département du Kouilou, qui promeut les produits locaux et sensibilise à l'alimentation saine et le respect de l'environnement va commencer les ateliers pédagogiques familiaux à partir du 14 novembre.

C'est depuis 2 ans que cette ferme, située à au moins 15 km de la ville de Pointe-Noire, reçoit des groupes d'élèves des écoles publiques, privées et consulaires pour des ateliers pédagogiques fondés sur le jardin potager au naturel, le verger et la ferme. Mais pour une meilleure promotion et valorisation des produits locaux et pour plus de consommation de ceux-ci par les Congolais et dans le pays, la ferme a estimé important d'organiser aussi des activités pour les familles.

Les visites scolaires et familiales, avec possibilité de passer la journée à la ferme, se font à la demande avec le choix des thèmes. Cette année, la ferme propose des thèmes sur la culture du haricot vert sous abri (serre), l'irrigation au goutte à goutte, l'élevage de la poule locale, la découverte des métiers agricoles et de la ferme, la découverte du verger et l'apprentissage à l'entretien



Une vue de la ferme Agrialoango

du verger. Agrialoango sensibilise aussi au respect de l'environnement, à l'alimentation saine et à la consommation des produits locaux. «L'idée c'est de promouvoir les produits locaux, valoriser la poule locale par exemple qui est considérée comme sale mais qui, élevée en condition fermière, est meilleure. Elle n'a pas besoin d'hormones pour sa croissance. C'est une race qui n'a pas be-

soin de stimulation mais juste des déparasitages», a expliqué Sosthène Massamba, agriculteur et promoteur d'Agrialoango.

Le choix des thèmes et les inscriptions avant les visites sont obligatoires, a-t-il souligné tout en précisant: «Cette année, pour les visites scolaires, je propose la culture du haricot vert mais le dernier choix revient à l'école. Il y a des professeurs d'ESVT,

par exemple, qui font des choix en tenant compte de leur programme. Les visites ont lieu du lundi au samedi de 9 heures à 16 heures. Ceux qui sont intéressés peuvent nous contacter par téléphone au 06 936 53 56 ou sur facebook: agrialoango ferme pédagogique bio».

Créée depuis 2011, Agrialoango est une ferme agropastorale à vocation pédagogique consti-

tuée, entre autres, d'un verger (goyaviers, citronniers, pamplemoussiers, corossoliers ...), d'une zone maraîchère (avec irrigation goutte à goutte) d'une ferme traditionnelle de volaille en basse-cour (poules locales, différentes races de canards, oies, pintades, dindes, cochons...) et un étang de 1200 m2 où on élève des tilapias.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

HYDROCARBURES

Les clients de Miranda Alliance édifiés sur le nouveau Code

Miranda Alliance, à travers ses membres Cabinet Gomes et Miranda & Associados, a organisé le 8 novembre à Pointe-Noire son petit-déjeuner d'affaires sur le nouveau Code des hydrocarbures, adopté par la loi n° 28 du 12 octobre 2016. Me Thierry Mamimoué du Cabinet Gomes et Ana Pinelas Pinto, associée de Miranda & Associados chargé du département fiscal-Afrique francophone, ont exposé sur le texte.

D'une portée plus large que celle du texte précédent, le nouveau Code des hydrocarbures détermine les aspects légaux, fiscaux, douaniers et de contrôle des changes applicables à tous les intervenants (entreprises pétrolières et sous-traitantes) des activités en amont du secteur pétrolier et gazier. L'objectif principal de cette nouvelle loi est de doter le Congo d'un cadre cohérent, moderne et adapté aux plus hauts standards de l'industrie pétrolière, au contexte régional ainsi qu'aux exigences environnementales et technologiques nouvelles, tout en faisant face aux défis économiques et sociaux du pays.

« Le nouveau Code des hydrocarbures est un texte majeur du développement du Congo. Nous, Cabinet Gomes, qui faisons partie de l'Alliance Miranda pensons que les autorités nationales ont préparé un texte qui com-



Thierry Mamimoué et Ana Pinelas Pinto Crédit photo «Adiac»

porte beaucoup d'innovations. Nous avons estimé probablement que nous devons expliquer aux sociétés qui sont parmi nos clients, les sensibiliser sur les décisions du législateur de densifier en quelque sorte le Code et de mieux structurer et mieux codifier les règles qui s'appliquent au secteur de l'industrie pétrolière », a dit Me Thierry Mamimoué du cabinet Gomes. Et d'ajouter « Aussi, nous estimons que les autorités ont-elles pris le temps de

changer le Code des hydrocarbures parce que simplement l'esprit évolue, les nouvelles normes sont émises. C'est le cas de l'interdiction des torchères. Il faut reconnaître aussi que ce texte a un peu vieilli, il y a aussi des évolutions qui ont été apportées avec des clarifications parce que le texte de 1994 n'était pas forcément optimal. Il y avait aussi des dérogations qui n'étaient pas pris en compte par le code des hydrocarbures de 1994 ».

En attendant l'adoption des textes d'application du nouveau Code des hydrocarbures, Miranda Alliance, à travers ses membres Cabinet Gomes et Miranda & Associados a fait une présentation du texte suivi d'un échange avec les représentants des sociétés invitées pour comprendre ce texte et, le cas échéant, l'appliquer. Un texte qui introduit un certain nombre de changements pour les acteurs évoluant dans le secteur pétrolier au Congo. « Il y a plusieurs innovations. Ce que l'on peut retenir c'est la question majeure qui concerne le local content qui permet aux entreprises congolaises détenues en majorité par des ressortissants congolais qu'en ce qui concerne l'emploi et la formation qu'elle soient priorisées. Aussi, dans toute la chaîne de leur secteur d'activités de l'amont jusqu'à l'aval pétrolier qu'une bonne partie de ressortissants congolais soient détenteurs de titres de ces participations dans le secteur. Je crois que le législateur en prenant cette disposition veut renforcer, accélérer la création d'une réelle industrie pétrolière et gazière congolaise détenue aussi en partie par des ressortissants congolais qui sont de droit public ou de droit privé ».

Pour Ana Pinelas Pinto de Miranda & Associados, « sur la fiscalité par exemple, le nouveau Code pétrolier apporte quelques nouveautés surtout dans le cadre de cession d'intérêt parti-

cipatif mais aussi dans le cadre d'autres contributions. Il faut faire attention à ces règles. Nous avons discuté ce matin sur les détails de toutes les règles même si nous attendons les décrets qui fixent toutes les conditions et les limites de leurs applications. Il y a aussi une taxe nouvelle pour les plus-values des cessions d'intérêt participatif dont le taux est de 10 %. Il y a aussi des changements des coûts pétroliers. Ainsi, le contrat pétrolier peut également prévoir le paiement de bonus supplémentaire au profit de l'État. Les bonus ne constituent pas un coût pétrolier récupérable. Ils sont déductibles de l'assiette imposable à l'impôt sur les sociétés. Il y a d'autres nouveautés notamment sur la TVA mais nous attendons le décret d'application pour en savoir plus ».

La nécessité d'adopter un nouveau régime au Congo résulte du constat de l'inadéquation de l'ancien Code des hydrocarbures de 1994 et de ses textes réglementaires avec des exigences de l'industrie et du marché modernes, aussi bien d'un point de vue technique et opérationnel qu'en termes légaux, économiques, environnementaux et sociaux. De ce constat est née une volonté de restructurer et refondre entièrement le cadre légal existant, exercice réalisé sur consultation de plusieurs intervenants de l'industrie.

Hervé Brice Mampouya

VIE SYNDICALE

La CSC célèbre son 52^e anniversaire

Les festivités marquant les 52 ans d'existence de la Confédération syndicale congolaise (CSC) ont eu lieu au cours d'une rencontre organisée, le 8 novembre, à son siège situé à la Bourse du travail dans l'arrondissement 1 Émery Patrice Lumumba.

«Travailleurs congolais, adhérents et sympathisants de la CSC, renforçons notre engagement syndical par le changement de comportement au travail», c'est le thème retenu pour la rencontre qui a été un moment de profonde réflexion sur les enjeux sociaux à venir, tel que l'a souligné Victor Yetta, président de la CSC Pointe-Noire et Kouilou.

Dans son message lu par Nestor Loufoua, chargé de l'éducation de la CSC, le secrétariat confédéral a appelé le travailleur congolais à plus d'efforts en vue de permettre au Congo d'accéder à l'émergence. Pour lui, étant donné qu'il n'y a pas d'économie forte sans la pression des syndicats, leurs droits doivent être respectés et leur rôle dans la société doit être reconnu par les investisseurs, tout en respectant les lois et règlements du travail dans le pays d'accueil. «Nous ne cesserons

de le répéter que nous sommes pour un syndicat de propositions. Face à la crise causée par la baisse du prix du baril de pétrole, la CSC invite le gouvernement, le patronat et les autres acteurs au développement à rechercher les solutions optimales pour garantir le travail décent, les salaires et autres accessoires», a dit le secrétariat confédéral qui a, par ailleurs, appelé à se mobiliser pour entre autres combattre les suppressions d'emploi, surtout dans la sous-traitance, les violations répétées des droits des travailleurs et condamner les employeurs qui ne versent pas les cotisations sociales à la CNSS pour le compte des travailleurs. Le secrétariat a aussi invité les structures syndicales du pays à axer leurs activités sur la jeunesse : «Il faut désormais apporter des réponses syndicales aux besoins des jeunes ; cet objectif doit devenir un axe majeur de notre activité. Une grande partie de jeunes partagent les objectifs de la CSC. Avec les jeunes, la CSC est déterminé à relever le défi d'une activité syndicale qui favorise les solidarités intergénérationnelles pour permettre



Une vue de la salle lors des festivités Crédit photo Adiac

à la jeunesse de prendre toute sa place dans la société, dans le salariat et dans la CSC. Chaque structure syndicale doit veiller à sensibiliser et à former les syndiqués aux problématiques de la jeunesse». De ce fait, le prochain congrès de la CSC sera axé sur les questions sur la jeunesse.

Les élections des délégués du

personnel ayant été relancées après trois ans de suspension pour des raisons de calendrier, une causerie-débat sur le rôle des acteurs intervenant dans le processus électoral desdits délégués a été animée par Pierre Nzaou, directeur départemental du travail de Pointe-Noire/kouilou. Ce dernier a informé du dérou-

lement des scrutins au courant de ce mois de décembre. Au terme de la rencontre, certains syndicalistes de la CSC ont reçu des diplômes de fidélité. Notons que les festivités du 52^e anniversaire de cette structure syndicale ont été organisées avec le soutien de l'École africaine de développement.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FÉCOFOOT

La question du siège met Jean Michel Mbono dans tous ses états

Dans son discours d'orientation pendant le lancement de l'olympiade 2017-2020, le ministre des Sports et de l'Éducation physique, Léon Alfred Opimbat a souligné l'importance pour les fédérations sportives nationales d'avoir un siège social. Jean Michel Mbono, le président de la Fédération congolaise de football était dans tous ses états quand les Dépêches de Brazzaville ont recueilli sa réaction.

« C'est une question qui fâche et qui continue à me fâcher. Toutes les conditions ont été réunies : le titre foncier, l'autorisation d'abattre les arbres, l'autorisation de construire. La Fifa a même déjà envoyé ses entrepreneurs. Et on est obligé de refouler ces gens parce que on attend toujours les papiers. Quel genre de papiers ? Je ne sais même plus quel genre de papiers. Je peux demander parce qu' à partir de ces papiers que j'ai fournis, la Fifa est en train de se poser des questions si la fédération, qui nous demande la construction d'un siège, est-elle reconnue au Congo ».

Selon le président de la Fécofoot, le dossier sur la construction du siège de sa structure, qui prend

l'allure d'un feuilleton à plusieurs rebondissements, serait déjà au cabinet du Premier ministre, chef du gouvernement. D'après lui, si l'État congolais ne donne pas une réponse satisfaisante à la FIFA, le projet risque de glisser et le Congo subira les conséquences pendant quatre ans.

« Que veut le Congo exactement ? Est-ce qu'on a encore le droit de construire dans ce pays surtout gracieusement. On veut vous construire un siège à deux niveaux, équipé et gracieusement. On a même commencé à abattre les arbres et au dernier moment on dit d'arrêter. Le dossier serait au cabinet du Premier ministre. Ce dernier pourrait recevoir la réponse de la FIFA, lui indiquant que nous avons retiré la subvention. Et le Congo sera pénalisé pendant quatre ans sans avoir un don de la FIFA. Ce sera une honte », a-t-il expliqué.

Un expert de la FIFA attendu le 5 décembre à Dolisie

Pour l'instant, ce n'est pas encore le cas puisqu'un expert de la FIFA est attendu le 5 décembre à Dolisie pour la dernière inspection, avant l'installation de la pelouse synthétique au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie.

Marcel Louvouo, qui était venu accomplir la même mission au



Jean Michel Mbono

stade Alphonse Massamba-Débat, avant les Jeux africains, sera en compagnie à Dolisie des membres de la Fécofoot. « C'est après cette inspection que toute la procédure de l'installation de cette pelouse sera définitivement bouclée et la pelouse synthétique

sera installée. L'expert fixera la période ou le temps d'installation de cette pelouse », a communiqué la Fécofoot, par le canal de son officier des médias. Ajoutant : « La pelouse est un don de la FIFA. Et le président de la Fécofoot avait décidé qu'elle soit

installée à Dolisie, parce qu'il avait voulu être reconnaissant vis-à-vis de l'équipe de l'AC Léopards et de la ville de Dolisie, qui avait d'ailleurs offert un trophée à son premier mandat. »

James Golden Eloué

FÉDÉRATION CONGOLAISE DE BOXE

Richard Bienvenu Mouambouma veut créer une élite des encadrateurs

Réélu à la tête de la Fédération congolaise de Boxe pour un nouveau mandat de quatre ans, Richard Bienvenu Mouambouma s'appuiera sur la formation pour créer, cette fois-ci, l'élite des entraîneurs et des juges arbitres.

Faire valoir l'athlète en lui assurant un bon encadrement grâce au concours des bons entraîneurs et des bons juges arbitres, est la politique qu'il entend mener pour ne pas se démarquer des priorités définies par le ministre des Sports et de l'Éducation physique quand

il a lancé l'olympiade 2017-2020 sur le thème : « L'athlète au centre de notre action ».

« Nous avons maintenant une élite des boxeurs parce qu'ils ont remporté les médailles aux 11es Jeux africains et ils se sont qualifiés aux Jeux Olympiques. Il va falloir que nous assurons leur encadrement de manière objective. Nous avons un programme de formation pour créer aussi l'élite des entraîneurs et des juges arbitres. Pour que l'encadrement soit efficient, il faudrait que les juges arbitres soient aussi for-

més », a déclaré le président réélu de la Fécofoot.

Outre la formation, Richard Bienvenu Mouambouma a promis poursuivre la réforme juridico-administrative pour le bon fonctionnement de la fédération.

« La Boxe fonctionnait depuis plusieurs années de manière très handicapée, parce que la fédération était personnalisée et politisée. Nous avons essayé de redresser. Mais ce n'était pas un travail qu'on pouvait finir dans les trois ans de notre premier mandat. Nous allons poursuivre la réforme juridico-administrative ou fonctionnelle de notre fédération », a-t-il précisé.

Dans l'exécution de cette mission, Richard Bienvenu Mouambouma travaillera en collaboration avec Coolv Alain William Okoko, premier vice-président et Guy Dominique Tsongo, troisième vice-président. Le poste de deuxième vice-président étant à pourvoir, tout comme celui du secrétaire général. Gilmar Elvis Okoko Ngobe assume les fonctions du secrétaire général adjoint et Meryl Moussavou est le trésorier général. Christel Kosossou est l'unique membre élu. Peggy Gervin Odouranga élu commissaire aux comptes. Les autres postes à pourvoir seront complétés au prochain conseil fédéral inaugural.

MONDIAL 2018

Bifouma officiellement forfait contre l'Ouganda



Thievy Bifouma est officiellement forfait pour le déplacement des Diables rouges en Ouganda (crédits photo Camille Delourme)

C'est désormais officiel: Thievy Bifouma ne jouera pas, samedi, à Kampala. La concertation entre les staffs médicaux des Diables rouges et du SC Bastia a livré son verdict: la déchirure musculaire de l'attaquant international ne lui permet pas d'espérer jouer, même quelques minutes. Venu pour faire constater sa blessure, Bifouma souhaitait pouvoir aider son équipe face aux Cranes. Il devra finalement rentrer en France pour suivre son protocole médical, estimé à 15 jours.



Richard Bienvenu Mouambouma

J.G.E.

Camille Delourme